



## Recommandations

Nom de la personne qui complète le formulaire :

Adresse de la personne qui complète le formulaire :

(nom du candidat(e)) a fait une demande pour devenir travailleuse ou travailleur social immatriculé conformément à la *Loi de 1988 sur l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*. Cette loi exige que les candidats à l'immatriculation soient des « personnes de bonnes vie et mœurs ».

L'immatriculation en travail social est un engagement à pratiquer la profession avec compétence et selon les normes déontologiques. Les travailleuses et travailleurs sociaux immatriculés doivent rendre compte de leur pratique au public et à la profession. Le candidat ou la candidate vous a nommé comme répondant. Veuillez répondre aux questions suivantes.

1. Depuis combien de temps connaissez-vous le/la candidat(e) ?

2. Quelle est votre relation avec le/la candidat(e)?

3. Décrivez les situations où vous avez observé le/la candidat(e) pratiquer le travail social.



4. Le/la candidat(e) pratique-t-il actuellement le travail social?      Oui      Non  
Si oui, veuillez svp expliquer.

5. À votre avis, le/la candidat(e) possède-t-il l'intégrité personnelle et professionnelle voulue pour  
pratiquer le travail social conformément à la déontologie en travail social?      Oui      Non  
Veuillez svp décrire.

a. Comment le/la candidat(e) manifeste-t-il son respect pour la relation entre travailleur social et  
client?



b. Comment le/la candidat(e) manifeste-t-il sa connaissance des questions déontologiques d'actualité dans sa pratique du travail social?

c. À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des doutes quant au respect du/de la candidat(e) pour la déontologie? Si oui, donner des détails.

6. Avez-vous des raisons de croire que le/la candidat(e) ne devrait **pas** obtenir une immatriculation comme travailleur social?



7. Croyez-vous que, compte tenu de tous les facteurs, y compris la déontologie, la conduite, la moralité et la compétence, le/la candidat(e) fait ou ferait honneur à la profession? Veuillez svp expliquer.

8. Y-a-t-il d'autres renseignements que le comité d'examen devrait connaître avant de prendre une décision concernant l'approbation du/de la candidat(e)?



Nom en lettres moulées

Signature

Date

Numéro de TSI (si applicable) :

Province ou territoire d'immatriculation (si applicable) :

Numéro de téléphone du répondant :

Service ou organisation :

Adresse du service ou organisation :

Le/la registraire **pourrait** communiquer avec vous pour obtenir plus de renseignements ou d'éclaircissements.

Prière d'envoyer ce formulaire de référence a :      La Registraire  
Association des travailleurs sociaux du NB  
C. P. 1533, Succursale A  
Fredericton (N.-B.) E3B 5G2

Selon les règles de l'association en matière de divulgation, vos remarques peuvent être communiquées au candidat. Si vous avez des questions sur le processus d'immatriculation, prière de communiquer avec le bureau de l'ATSNB au 1 (877) 495-5595 (intérieur du NB) ou (506) 459-5595. Merci de votre collaboration.